

Rapport du jury 2009
Épreuve d'histoire-géographie

Responsables de l'épreuve : Claire LIENHARDT (IA IPR histoire géographie), Alain HUARD (IEN circonscription de Châteauneuf sur Loire), Philippe MITON (professeur d'histoire pour l'enseignement privé).

➤ **Présentation générale de l'épreuve session 2009 dans ses différentes composantes**

- **Présentation des épreuves du sujet à majeure histoire**
 - **Première partie de la composante majeure**

Questions posées :

1 : Géographie : L'aménagement de l'espace montagnard : les stations touristiques dans les Alpes françaises.

2 : Histoire : 1788-1815 : une France bouleversée par la Révolution et l'Empire dans les domaines politiques et sociaux.

La question de cours d'histoire était longue et complexe. Elle a souvent donné lieu à un exposé chronologique des événements alors qu'on attendait une analyse comparative des situations en 1788 et 1815.

La question de cours de géographie a été correctement traitée. Les candidats ont su utiliser leurs connaissances personnelles sur cet espace.

Attentes du Jury :

En histoire, les attentes ont porté sur les points suivants

- La capacité du candidat à entrer dans la comparaison demandée
- Les connaissances sur les principaux bouleversements politiques principaux
- Les connaissances sur les transformations sociales majeures.

En géographie, les attentes ont porté sur les points suivants :

- L'évolution de l'espace montagnard des Alpes (de l'agriculture au tourisme hivernal et d'été)
- Les causes de cette évolution (niveau de vie, loisirs, progrès techniques)
- Les conséquences positives (emploi, argent, désenclavement ...) et négatives (dégradation du milieu et en réaction, essai d'une évolution « verte », cherté de ce tourisme).
- Des exemples précis.

Analyse des productions des candidats

Les candidats ont rarement bien compris le sujet d'histoire, bien que certaines copies aient été très bonnes. Il est possible que l'intitulé, pourtant très classique en histoire, ait dérouté certains étudiants venant de disciplines différentes et qui n'ont pas vu qu'il s'agissait de faire une analyse comparative (exemple : on passe d'une société d'ordres et de sujets à une société basée au moins théoriquement sur les nouveaux principes de liberté et d'égalité). La majeure partie des copies a donc été très linéaire et descriptive avec des connaissances parfois très approximatives. Quelques erreurs graves ont été constatées montrant que les candidats n'ont pas toujours même la connaissance chronologique de base nécessaire pour passer le concours. La géographie a donné lieu à des copies en moyenne mieux réussies. Le sujet était plus simple à comprendre et les candidats ont su utiliser leur culture personnelle sur cet espace français en partie connu à travers les médias.

- **Deuxième partie de la composante majeure**

- Dossier d'histoire

La romanisation de la Gaule

Composition du dossier :

Document 1 : Carte de la Gaule au II^e siècle, *Documentation Photographique*, dossier 5-261, 1966.

Document 2 : Commerce du vin sur la Durance, bas-relief de Cabrières, I^{er} siècle, musée Calvet, Avignon, *Histoire cycle 3*, Magnard, 1998.

Document 3 : Les bâtiments d'une villa gallo-romaine, maquette exposée au Musée Boucher de Perthes, Abbeville.

Document 4 : L'évolution des pratiques alimentaires, J.-M. Demarolle, *Sociétés et cultures dans l'Empire romain de 192 à 325 après J.-C.*, Ellipses, 1998.

Document 5 : Lyon à l'époque romaine, maquette exposée au Musée de la civilisation gallo-romaine, Lyon.

Document 6 : Les arènes de Nîmes, ph © Mopy/Rapho.

Ce dossier ne présente aucune difficulté majeure et concerne un point fort du programme. Ce sujet est donc classique.

- Attentes du jury

La réponse du candidat s'articule autour de deux axes, les enjeux scientifiques et les pistes d'utilisation en classe. Le jury a décidé d'attribuer 4 points à chacune de ces deux parties afin d'équilibrer l'aspect scientifique et l'aspect pédagogique.

Pour les enjeux scientifiques, on attend :

1. une présentation très rapide du dossier documentaire, non pas comme un exercice formel, mais pour relever et commenter le type de documents utilisés (natures diverses, objectivité des auteurs ...). Une dimension critique de cette analyse est valorisante mais pas nécessaire.
2. une analyse du dossier avec un minimum d'organisation. Le commentaire des documents l'un après l'autre n'a pas beaucoup d'intérêt. Pour ce sujet, un plan en trois points était possible :
 - Le nouveau cadre de vie : provinces, villes et villae (doc 1, 3,5)
 - Des échanges économiques qui s'élargissent grâce au nouveau cadre donné par les Romains à partir des principales voies de communication (doc 1,2, 3,5)
 - Des évolutions dans le mode de vie (doc 3,4, 5 et 6)

Mais d'autres plans étaient valables.

Les éléments politiques sont présents en filigrane dans les documents. Les développements éventuels (accession à la citoyenneté) ont été valorisés, comme les éléments complémentaires portant sur les limites de cette romanisation et sur l'acculturation.

L'ensemble du corpus documentaire doit être balayé, tous les documents doivent être évoqués avec pertinence. Une simple évocation linéaire des documents n'est pas suffisante.

Pour l'utilisation pédagogique, on attend du candidat qu'il formule :

1. les objectifs de l'enseignant (connaissances, savoir-faire...) dans une classe de cycle III,
2. des propositions pratiques de mise en œuvre (séquence, séance, démarche pédagogique, projet...). « Il ne s'agit pas de rédiger par le menu la préparation d'un temps d'enseignement, mais de présenter sous une forme qui pourra être ici schématique, quelques pistes de travail ».

3. une réflexion sur les résultats attendus avec un ou des dispositifs d'évaluation des élèves,
4. des pistes de travail possibles en lien avec d'autres disciplines enseignées à l'école primaire : la maîtrise de la langue orale et écrite, et plus particulièrement pour ce sujet la géographie et les arts visuels ; d'autres liens sont acceptés.

- Analyse des productions des candidats

Ce dossier a été en moyenne bien traité, avec quelques excellentes copies. Il a permis souvent aux candidats de « rattraper » une première partie moins réussie.

La partie pédagogique a été mieux traitée que l'an dernier, même si les compétences transversales et l'évaluation sont encore peu abordées.

Les très bonnes copies ont su :

- organiser leurs propos (planification)
- montrer des connaissances de base solides et claires,
- développer une réflexion pertinente tant du point de vue disciplinaire que du point de vue pédagogique. Certains candidats ont montré de bonnes aptitudes à l'analyse, à la transposition pédagogique dans une classe.

➤ **Notation :**

PUBLIC	Type de concours	Moyenne en Histoire Géographie	Note la plus haute	Note la plus basse	Moyenne finale obtenue à l'épreuve écrite (SC+HG)
MAJEURE HISTOIRE notée sur 14 points	Concours externe	7.97	14	1.00	7.54
	Concours Interne	7.35	14	2.50	7.15
	Concours 3 ^{ème} voie	5.94	12.50	00.00	6.33

PRIVE	Type de concours	Moyenne en Histoire Géographie	Note la plus haute	Note la plus basse	Moyenne finale obtenue à l'épreuve écrite (SC+HG)
MAJEURE HISTOIRE notée sur 14 points	Concours externe	8.26	13.50	2.00	7.68
	Concours Interne	5.71	9.00	2.50	5.84
	Concours 3 ^{ème} voie				

○ **Présentation de l'épreuve mineure du sujet à majeure sciences**

Questions posées :

1 : Géographie : Les villes en France : réseau urbain et offre de services.

2 : Histoire : Comment expliquer l'expansion coloniale européenne dans la deuxième moitié du XIXe siècle ?

La question de géographie est celle qui a été le plus mal traitée de tous les sujets donnés cette année en histoire géographie par incompréhension très fréquente de son intitulé.

La question de cours d'histoire a été mieux traitée, mais très rarement de façon complète.

Attentes du Jury :

En géographie, les points attendus étaient les suivants :

- un réseau urbain hiérarchisé, relativement stable historiquement et structuré par un réseau de transports diversifiés,
- des offres de service multiples et contrastées en lien avec la hiérarchie.

En histoire, il s'agissait d'évoquer :

- les causes économiques et matérielles,
- les causes politiques,
- les causes culturelles.

Analyse des productions des candidats

En géographie, la confusion entre « réseau urbain » et « réseau de transport urbain » - voire même « espace périurbain »- a été extrêmement courante et inquiétante quant à la maîtrise des éléments conceptuels de base de la géographie. Le réseau urbain se caractérise d'abord par le semis urbain (plus ou moins dense sur le territoire national), c'est-à-dire la répartition des villes dans l'espace et les relations entre elles et l'influence exercée par elles sur les territoires, l'ensemble créant une hiérarchisation de l'espace national par les villes. Trop de copies ont décrit le réseau de transport d'une ville en évoquant au passage les différents espaces urbains (centre, banlieues, zones périurbaines ce qui était hors sujet) et quelques services attachés à ces espaces. De ce fait, la question portant sur « l'offre de services » ne pouvait pas être comprise. Les offres de service dans les villes sont multiples et contrastées en fonction principalement de la place de la ville dans le réseau, donc dans la hiérarchie urbaine : Paris, ville mondiale, n'offre pas les mêmes services qu'Orléans, capitale de la région Centre, ou que Pithiviers, sous-préfecture, et « capitale » du Gâtinais.

En histoire, le sujet était plus classique et la forme interrogative rendait la réponse sans doute plus aisée. L'ensemble des causes expliquant l'expansion coloniale n'a cependant que très rarement été évoqué et les copies ont souvent manqué d'exemples précis et concrets pour illustrer les propos.

➤ **Notation :**

PUBLIC	Type de concours	Moyenne en Histoire Géographie	Note la plus haute	Note la plus basse	Moyenne finale obtenue à l'épreuve écrite (SC+HG)
MINEURE HISTOIRE notée sur 6 points	Concours externe	2.77	6.00	00.00	2.73
	Concours Interne	2.18	4.75	00.00	2.21
					4

	Concours 3 ^{ème} voie	2.19	5.50	00.00	2.27
--	-----------------------------------	------	------	-------	------

PRIVE	Type de concours	Moyenne en Histoire Géographie	Note la plus haute	Note la plus basse	Moyenne finale obtenue à l'épreuve écrite (SC+HG)
MINEURE HISTOIRE notée sur 6 points	Concours externe	2.59	5.50	00.00	2.60
	Concours Interne	2.13	3.25	00.75	2.09
	Concours 3 ^{ème} voie				

➤ Conseils aux candidats

- Dans le cadre de la préparation

Les attendus de l'épreuve sont très bien décrits dans les différents textes édités par le ministère (voir SIAC sur le site du ministère). Nous engageons les candidats à bien s'en imprégner.

Pour la partie « connaissances », les candidats doivent travailler les thèmes du programme d'histoire et de géographie des classes du cycle 3, selon l'arrêté du 9 juin 2008 (B.O. hors série n° 3 du 19 juin 2008).

Nous ne pouvons par ailleurs que redonner les conseils de l'an dernier sur l'utilité d'une culture générale de base. Elle correspond à une assimilation satisfaisante des programmes d'histoire géographie du secondaire. Elle peut s'améliorer à l'aide de manuels de base que les préparations au concours ne doivent pas manquer d'indiquer (la collection des quatre tomes de *L'histoire* de Malet et Isaac en histoire par exemple, des dictionnaires de géographie). Nous attirons particulièrement l'attention sur la géographie, pour laquelle nous avons déjà eu l'occasion de relever les lacunes des candidats et qui a été, pour un des sujets cette année, particulièrement médiocre. La culture de base comprend aussi la connaissance des notions et concepts de base en géographie, et l'année de préparation doit permettre de se remettre à niveau.

On peut aussi utilement relire certains manuels du secondaire en tout début de préparation quand les souvenirs sont très lointains. De l'enseignement reçu dans le secondaire devrait également rester des bases méthodologiques : observation et analyse de documents, schématisation, organisation des éléments de réponse, rigueur du vocabulaire employé dans les deux disciplines, esprit critique permettant le recul par rapport au sujet, compréhension globale des objectifs de l'histoire et de la géographie...

Cette préparation « générale » devrait permettre à tous les candidats de répondre même rapidement aux deux questions de cours : l'absence d'une réponse à l'une d'elles donne une fâcheuse impression « d'impasse » dommageable aux candidats.

Pour la partie pédagogique, nous conseillons de lire des manuels d'histoire géographie du premier degré pour s'informer sur les démarches pédagogiques et didactiques possibles. Cette consultation leur permettra de proposer dans leurs copies des activités concrètes de mise en œuvre pédagogique et de préciser des exemples de résultats attendus de la part des élèves.

- Dans le cadre de l'épreuve

▪ Gestion du temps

Il est nécessaire et grandement utile de prendre le temps de lire au moins deux fois les sujets, notamment pour le dossier documentaire où il faut absolument lire tout : textes, légendes, sources ... Cette année, la mauvaise compréhension de deux questions de cours (sur la période 1788-1815 et sur le réseau urbain) nous incite à recommander fortement aux candidats de bien prendre le temps de réfléchir aux sujets avant de se lancer dans une restitution simple de connaissances. Il est de même nécessaire de garder du temps en fin d'épreuve pour relire sa copie et la corriger.

▪ Organisation du propos

Les candidats doivent organiser de façon rigoureuse leurs propos (introduction, développement structuré, conclusion). Cette rigueur devrait leur permettre d'éviter la paraphrase et les discours inutiles. Le recours au schéma est valorisant à condition qu'il soit correctement réalisé et légendé. Quelques copies ont proposé par exemple des schémas pertinents de types de réseaux urbains. Dans les deux disciplines, il faut penser à illustrer les propos généraux avec quelques exemples concrets et précis.

▪ Qualité de la présentation, rigueur orthographique

Il est rappelé qu'une présentation soignée et une écriture lisible sont des éléments indispensables à la réussite des candidats. La relecture des copies doit donc autoriser la correction des erreurs d'orthographe et de syntaxe qui peuvent pénaliser lourdement certains candidats.

Nous avons pu constater sur certains lots de copies une certaine amélioration dans ce domaine, mais de nombreux points ont malgré tout été encore enlevés pour une orthographe et une grammaire « courantes » défectueuses. L'usage des majuscules en début de phrases et de points à la fin doit être respecté.

La rigueur et la correction dans le niveau de langue sont des éléments également évalués : il est inadmissible de se laisser aller à des familiarités de langage sur une copie.

Par ailleurs, l'exactitude du vocabulaire employé est à rechercher : écrire « consul » au lieu de « consulat » peut rendre une affirmation complètement absurde (« Le directoire donne naissance au consul »).

L'exigence de la maîtrise de la langue pour un professeur est totalement justifiée et nous conseillons aux candidats présentant des faiblesses dans ce domaine de renforcer leur vigilance car les correcteurs reçoivent des consignes très fermes de ce point de vue.